

Fiche de données de sécurité

Filtralite® – HC - HR - MC - NC - NR

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) no 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), Annexe II-UE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Date	30 juin 2015
------	--------------

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Filtralite – HC - HR - MC - NC - NR
Référence	26245308
Code GTIN	7040021040008, 7040021023001, 7040021024008, 7040021029003, 7040021053008, 7040021046000, 7040021050007, 7040021050205, 7040021054005, 7040021055408, 7040021047007, 7040021058003,
Référence NOBB	23827439, 23827306, 23827314, 23827348, 23827538, 23827470, 23827504, 46301583, 23827546, 41994714, 23827488, 23827462, 23827579, 23827595, 23847312, 23847320, 23847338, 29912292, 29912300, 29912318, 41994706

1.2. Utilisations de la substance ou du mélange identifiées comme pertinentes et utilisations déconseillées

Groupe de produit	Argile expansée
Utilisation de la substance/préparation	Pour la filtration de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société	Leca Norge AS
Adresse postale	Årnesvegen 1
Code postal	2009
Ville	Nordby
Pays	Norvège
Téléphone	90 96 51 00
Courriel	info@leca.no
Site Web	www.filtralite.com
Numéro d'entreprise	NO 918 799141 MVA/VAT
Personne à contacter	Helle E. Fossheim

A Saint-Gobain brand

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	GIFTINFORMASJONSSENTRALEN : +47 22 59 13 00
------------------	---

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.2. Éléments d'étiquetage

Phrases R	Le produit ne fait l'objet d'aucune classification.
Mentions d'avertissement	Le produit n'est pas classé conformément au règlement CLP.

2.3. Autres dangers

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Mélanges

Commentaires concernant la substance	Information sur les codes : <ul style="list-style-type: none">- N : densité normale- C : matériau concassé- M. : densité moyenne- R : matériau rond- H : densité élevée Pour le libellé des phrases de risque indiquées au point 3, voir le point 16.
--------------------------------------	---

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Aucune recommandation n'est formulée, mais il peut être nécessaire d'administrer les premiers secours en cas d'exposition accidentelle.
Inhalation	Éviter de respirer la poussière. Transporter immédiatement la personne exposée à l'extérieur. Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau	Rincer à l'eau.
Contact avec les yeux	Ne pas frotter l'œil. Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau tout en maintenant les paupières ouvertes. Veiller à retirer d'éventuelles lentilles de contact avant de rincer les yeux. Consulter un médecin en cas d'inconfort persistant.
Ingestion	Boire beaucoup d'eau. Ne pas se faire vomir. Consulter un médecin en cas d'inconfort persistant.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spécifiques nécessaires

FILTRALITE® A Saint-Gobain brand

4.4.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié	Non applicable.
------------------------------	-----------------

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'incendie et d'explosion	Aucune précaution particulière à prendre.
-----------------------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie	Aucune procédure de lutte contre l'incendie spécifique indiquée.
Autres informations	Utiliser des méthodes appropriées à l'environnement. Le produit possède une excellente résistance au feu et est classé comme matériau incombustible.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures d'ordre général	Éviter la formation et la dispersion de poussière.
Mesures de protection individuelle	Porter les équipements de protection nécessaires. Voir le point 8.

6.2. Pour les non-secouristes

Précautions individuelles	Éviter la formation et la dispersion de poussière. Éviter d'inhaler la poussière – prévoir des hottes d'aspiration si de la poussière se forme ou utiliser un dispositif de filtration adéquat (voir le point 8).
---------------------------	---

6.3. Pour les secouristes

Pour les secouristes	Maintenir la concentration en poussière au minimum. Assurer une ventilation adéquate. Éviter d'inhaler la poussière – prévoir des hottes d'aspiration si de la poussière se forme ou utiliser un dispositif de filtration adéquat (voir le point 8).
----------------------	--

6.4. Précautions pour la protection de l'environnement

Mesures de protection de l'environnement	Aucun danger pour l'environnement.
--	------------------------------------

6.5. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthode de nettoyage	Balayer ou utiliser un aspirateur industriel homologué pour l'élimination.
Autres informations	Le matériau sec flotte sur l'eau. Selon la densité des particules et l'humidité, le matériau absorbant finira par couler au fond.

6.6. Référence à d'autres sections

FILTRALITE® A Saint-Gobain brand

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où de la poussière peut être produite.
---------------------	--

7.2. Mesures de sécurité

Mesures de sécurité anti-incendie	Non applicable
--	----------------

7.3. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Risques et propriétés particuliers	Aucun
---	-------

7.4. Conditions pour assurer la sécurité du stockage

Informations supplémentaires sur les conditions de stockage	Pour prévenir la formation de poussière, il peut s'avérer avantageux d'humidifier légèrement le produit. Cependant, une teneur élevée en humidité peut provoquer le gel du produit sous la forme d'un bloc massif pendant l'hiver.
--	--

7.5. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Limitation de l'exposition sur le lieu de travail	Un flacon de lavage oculaire doit être disponible sur le lieu de travail. Assurer une ventilation adéquate.
--	---

8.3. Mesures de précaution destinées à prévenir l'exposition

Mesures techniques visant à prévenir l'exposition	Prévoir une ventilation par aspiration adéquate au niveau des machines et des endroits où de la poussière peut être produite.
--	---

8.4. Protection respiratoire

Protection respiratoire	Dans le cas d'une ventilation inadéquate ou de risque d'inhalation de poussière, utiliser un équipement de protection respiratoire approprié avec filtre à particules (de type P2).
--------------------------------	---

8.5. Protection des mains

Protection des mains	Il est recommandé d'utiliser des gants pour manipuler le matériau. Des gants appropriés peuvent être recommandés par le fournisseur de gants.
-----------------------------	---

8.6. Protection des yeux/du visage

Protection des yeux	Utiliser des lunettes bien ajustées en cas de production de poussière.
---------------------	--

8.7. Protection de la peau

Vêtements de protection appropriés	Porter des vêtements de protection si nécessaire. Retirer immédiatement les vêtements mouillés ou contaminés.
------------------------------------	---

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Granulaire
Couleur	Grise
Odeur	Pas d'odeur caractéristique
pH (tel que fourni)	Valeur : 7-8
Commentaires – pH (tel que fourni)	Suspension
Point/intervalle de fusion	Valeur : 1 300 °C
Commentaires – Point/intervalle d'ébullition	Non applicable
Commentaires – Point d'éclair	Le produit est ininflammable.
Commentaires – Limite d'explosivité	Le produit ne présente pas de danger d'explosion.
Densité particulaire	Valeur : 500-1 700 kg/m ³
Masse volumique	Valeur : 260-900 kg/m ³
Solubilité dans l'eau	Insoluble

9.1. Autres informations

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité	Stable. Le produit est ininflammable.
------------	---------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune.
--------------------------------------	---------

10.4. Conditions à éviter

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

FILTRALITE® A Saint-Gobain brand

Produits de décomposition dangereux	Aucune matière dangereuse produite lors de la décomposition.
--	--

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.2. Autres informations concernant les effets dangereux pour la santé

Généralités	Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. Des concentrations élevées de poussière peuvent irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires.
--------------------	--

11.3. Effets aigus potentiels

Inhalation	La poussière est très irritante pour les voies respiratoires supérieures.
Contact avec la peau	Un contact prolongé peut provoquer une irritation.
Contact avec les yeux	Un contact de la poussière avec les yeux provoque une irritation.
Ingestion	L'ingestion du produit peut provoquer un certain inconfort.

11.4. Effets différés/exposition répétée

Sensibilisation	Aucune connue.
Effets chroniques	Aucun connu.

11.5. Cancérogénicité, mutagénicité ou toxicité pour la reproduction

Cancérogénicité	Aucune connue.
Mutagénicité	Aucune connue.
Propriétés tératogènes	Aucune connue.
Toxicité pour la reproduction	Aucune connue.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité	Le produit n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement.
--------------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Pas de bioaccumulation.
-------------------------------------	-------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Non considéré comme présentant un danger pour l'environnement. Le matériau sec flotte sur l'eau. Selon la densité des particules et l'humidité, le matériau absorbant finira par couler au fond.
-----------------	--

FILTRALITE® A Saint-Gobain brand

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Données environnementales, résumé	Média filtrant conçu pour la purification de l'eau, le produit ne contient aucune substance dangereuse.
--	---

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Spécification des méthodes d'élimination appropriées	Balayer ou aspirer le matériau. Éviter la formation de poussière. Éliminer le produit conformément à la réglementation nationale. Le produit n'est pas un déchet dangereux.
Produit classé comme déchet dangereux	Non
Emballage classé comme déchet dangereux	Non
Code du catalogue européen des déchets (EWC)	EWC : 101203 fines et poussières EWC : 170103 tuiles et céramiques
Autres informations	La nature du matériau permet de le réutiliser lorsqu'il est pur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC

14.8. Informations supplémentaires

Informations supplémentaires	Le produit ne relève pas de la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).
-------------------------------------	---

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législations propres à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive CEE	Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
Références (lois/réglementations)	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716). The List of Wastes (England) (Amendment) Regulations 2005 (SI 2005 No. 895).

FILTRALITE® A Saint-Gobain brand

	« Stofflisten » : liste de substances dangereuses. Limites d'exposition professionnelle pour l'exposition sur le lieu de travail. Transport des marchandises dangereuses : ADR, RID, IMDG, IATA.
Aucune obligation de déclaration	Le produit n'est pas soumis à un étiquetage obligatoire.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

16. AUTRES INFORMATIONS

Notes du fournisseur	<p>Ces informations s'appliquent uniquement au produit susmentionné et ne sont pas nécessairement valables si le produit est utilisé avec un ou plusieurs autres produits, ou dans le cadre d'un procédé.</p> <p>Les fiches de données sont établies sur la base des informations fournies par le fabricant. Il incombe au destinataire de s'assurer que les informations fournies dans cette FDSM sont lues et comprises par toute personne qui utilise, manipule ou entre en contact de quelque manière que ce soit avec le produit.</p>
Version	2
Responsable de la fiche de données de sécurité	Leca Norge AS
Élaborée par	Helle E. Fossheim.